

THENEUILLE – PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL **du 23 Mai 2024**

- 1. Elections européennes** : 38 listes se présentent. Le bureau de vote sera ouvert de 08 heures à 18 heures, à la mairie.
- 2. Fête de la Saint-Pierre : le 30 juin 2024** : Deux circuits de randonnée seront proposés avec un ravitaillement. La formule sera identique aux années précédentes, à savoir animation musicale, apéritif offert par la municipalité, pique-nique tiré du sac, participation du Comité des Fêtes, chevaux et calèches. La salle polyvalente étant louée, Jean BASTIDON présentera ses maquettes le week-end des 20 et 21 juillet 2024.
- 3. Chemins de randonnée** : le balisage des chemins de Theneuille sera prochainement réalisé par les élus. D'autre part la commune donne un avis favorable au projet de création et de valorisation d'un réseau de 4 boucles d'itinéraires de Grande Randonnée au PETR de la Vallée de Montluçon et du Cher qui travaille en partenariat avec la Fédération Française de Randonnée et le Comité Départemental de Randonnée pédestre de l'Allier.
- 4. Point sur le gîte communal de la Cure** : la haie du jardin a été entièrement refaite et replantée. Le mobilier extérieur sera complet à réception de la table extérieure commandée à l'ESAT de Saint-Hilaire.
- 5. Convention ATDA concernant le RGPD** : la commune renouvèle la convention de service pour la mise en place du RGPD (Règlement Général pour la Protection des Données) avec l'ATDA (Agence Technique Départementale de l'Allier).